

Rey, s'il eût existé, et fût-il aux confins de la terre, ne fût pas venu dégager l'honneur et la vie de celui qu'on accusait ?...

Le lendemain fut consacré à l'audition des témoins à décharge.

Suzanne arriva ; chose bizarre ! elle avait été citée par la défense et par l'accusation.

Elle ne nia pas devant M. de Sauves, quand il était arrivé à quatre heures du matin.

Il était couvert de boue, c'était vrai, mais c'était surtout le bas du pantalon et les genoux qui étaient souillés, ce qui prouvait bien qu'il était tombé ainsi qu'il le disait. Quant aux déchirures de la redingote, il n'y en avait pas.

D'ailleurs, M. Pierre avait donné une explication et de ce qu'il avait affirmé, Suzanne n'avait pas douté une seconde, M. de Sauves n'ayant jamais menti de sa vie.

Et alors, dans sa vue, mettant de côté toutes ses timidités de jeune fille, sa honte, sa crainte, elle ne pensa qu'à ce que Pierre avait fait pour elle, et naïvement, simplement, elle le dit avec tout son cœur.

Et tout à coup, élevant ses mains vers l'accusé, la voix brisée de larmes :

— Oh vous ! mon bienfaiteur, dit-elle, pardonnez-moi le mal involontaire que je vous ai fait !... vous êtes l'être que je vénère le plus sur terre. Et pour soutenir votre honneur, je crois bien que je donnerais ma vie avec joie !

Elle se retira, laissant tout le monde sous le coup d'une émotion profonde.

Mais cette émotion ne fut rien à côté de l'irrésistible curiosité qui bouleversa l'auditoire entier, depuis les juges jusqu'au dernier indifférent debout au fond du prétoire, quand on introduisit Adèle Chaniers.

Elle apparut, atrocement pâle, mais calme et fière dans ses vêtements de veuve, ses voiles relevés, pareille à la plus belle des statues du désespoir et de la douleur.

Elle s'arrêta quelques instants devant Pierre, l'enveloppa des plus chaudes effluves de ses prunelles bleues, et avant d'aller prendre sa place devant le grand fauteuil de velours rouge où déposent les témoins elle lui envoya un baiser du bout de ses doigts effilés gantés de noir.

Puis elle reprit son attitude droite et ferme sans qu'un muscle de son admirable visage laissât voir les impressions de son âme.

Mais on sentait sous cette froideur apparente un bouleversement si profond et si poignant qu'il remuait tous les cœurs.

— Vous avez désiré être entendue, madame, lui dit le président. Nous vous écoutons.

Elle se leva. Et de sa belle voix d'or, de sa voix pure et grave, elle répondit :

— Oui, monsieur, j'ai voulu être appelée, parce que moi seule puis vous apprendre quel est l'homme que vous accusez, quelle affection profonde et vraie, encore décelée par la plus intime des fraternités, unissait celui qui est là et celui que je pleure. Ils différaient, oui. Mais il y avait des choses pour lesquelles tout était semblable entre eux, c'était la droiture, la délicatesse et l'honneur ! Leur vie était, à l'un comme à l'autre, une vie de devoir, de sacrifice, de devoir. Mais si l'un d'eux était plus que l'autre encore attaché à cet austère devoir qui fait tout sacrifier à son accomplissement, joies, plaisirs, satisfactions, c'était Pierre.

Alors, avec des accents irrésistibles, elle raconta la vie de son frère. Sa conduite si admirable à la mort de leur père. Comment il eût pu rester riche, comment il avait tout sacrifié à l'honneur.

Elle dit aussi son amour à elle pour Georges, ce cher compagnon avec lequel elle avait bien espéré passer sa vie. Comment ils s'étaient attendus tous les deux, puis tant aimés après.

Quelle existence heureuse avait été la leur. Comment elle avait failli mourir de sa perte et le pleurerait toute sa vie.

Puis se redressant tout à coup :

— Et vous croyez, s'écria-t-elle, que je puis pardonner à celui qui me l'a tué, que je le pourrai jamais !... Vous croyez, que si en moi s'élevait l'ombre d'un soupçon, je n'essayerai pas de savoir la vérité, la vraie vérité, et que je vous laisserais je ne sais de venger celui que je n'ai plus, de punir son meurtrier, de l'envoyer à votre guillotine, si

clément dans sa foudroyante rapidité. Ah ! Dieu, non !... Je voudrais lui faire endurer ce que j'ai souffert moi-même, quand j'ai vu mon Georges sous l'eau verte du bassin ; ce que j'éprouve depuis que son cadavre décomposé hante mes jours et mes nuits ; depuis que mon Pierre si honnête et si bon est accusé de ce crime épouvantable !... C'est avec mes mains que je voudrais lui arracher le cœur, le torturer, le briser avant de le tuer. Et un seul de vous ici peut penser en me voyant que si ce coupable était mon frère lui-même, que je lui pardonnerais moi, de m'avoir rendu veuve : que je saurais mentir, tromper, oublier mon amour, la mort de mon mari pour vous dire comme je le fais : Pierre est l'honneur incarné, il a fait du bien à tous ceux qui l'ont approché, le soupçonner est un crime !... Ah ! rendez le moi !... Et ce que votre justice n'a pu faire : découvrir le véritable assassin de mon mari, mon frère m'aidera, à l'accomplir, à le réaliser !...

Elle se retira au milieu des témoignages les plus vrais de l'irrésistible sympathie qu'elle avait inspirée à tout le monde.

Dans la salle, on ne parlait que de cette déposition, de ce qu'avait dit Mme Chaniers, surtout de son opinion si nettement exprimée sur son frère.

Elle aimait son mari, c'était certain. Elle était prête à le venger, et d'une façon terrible si elle le pouvait, nul n'en doutait.

Alors, comment admettre qu'elle eût défendu Pierre si elle eût conservé ou conçu un seul doute sur son compte ?

On écorta à peine les médecins qui vinrent déposer leurs rapports, M. Manuel, le commissaire, et quelques autres personnes.

Adèle !... il n'y en avait que pour elle !...

#### XI.—L'HEURE ATTENDUE ●

Le lendemain le même public envahit la salle, se pressant, se bousculant plus fort que jamais.

La déposition de Mme Chaniers avait fait du chemin, elle avait laissé une trace profonde, ineffaçable, elle avait impressionné les plus prévenus.

Les journaux du soir n'avaient, la veille, parlé que d'elle ; ceux du matin avaient eu la même note sympathique vis-à-vis de la jeune veuve, et par contre vis-à-vis l'accusé également.

Chose étrange ! Pierre de Sauves, au contraire, jusque-là si calme, si maître de lui, si plein de courage et d'énergie, se trouva, ce matin-là, anéanti, sans force et sans volonté.

Qu'allait-il lui arriver ?... Où en était l'opinion publique ?

Il ne se le demandait plus. Il ne le pouvait pas.

En effet, cette nature éminemment nerveuse et sensible, mais en dedans, n'avait résisté à toutes les émotions des journées précédentes que par un miracle de puissance morale.

L'acte d'accusation, les doutes perpétuels de sa parole et de son honorabilité ; les affirmations de ceux qui prétendaient le reconnaître, l'impossibilité absolue où il se trouvait de faire luire la vérité, tout cela avait été pour lui une série de coups profonds, presque mortels, que son caractère, trempé comme l'acier le plus pur, lui avait seul permis de recevoir debout.

Mais quand Suzanne était venue raconter sa vie, qu'elle avait dit tout ce qu'elle lui devait, et quel homme il était vraiment son courage s'était amolli et toute sa volonté de rester indifférent et calme avait failli s'en aller dans l'émotion souveraine qui l'avait étreint à la voix de la jeune fille.

Puis, lorsque Adèle était apparue... qu'elle l'avait regardé, qu'elle lui avait envoyé un baiser devant, qu'elle se chère venait s'élever élevée pour lui, qu'elle lui avait ainsi rendu ce qu'il avait jadis fait pour elle, le payant au centuple de ses sacrifices, de ses angoisses, de ses douleurs ; qu'elle s'était montrée si droite, si vaillante, si noble et si fière, son cœur, enfin, l'attendrissement avait été plus fort que tout.

Non seulement cette odieuse accusation n'avait rien enlevé à Adèle de ses sentiments pour lui, mais c'était elle qui l'avait défendu, et avec quel cœur, grand Dieu !...

Ce fut comme un homme pris d'ivresse, que Pierre ce soir-là, quitta l'audience, sans rien en-

tendre, sans rien voir, pas même une grande jeune fille pâle et frêle, aux yeux profonds, entourés d'un large cercle de bistre, et qui, depuis le commencement du procès accompagnait une dame très élégante, un peu tapageuse, et dont elle paraissait, dans sa mélancolie effacée, très humble, être une dame de compagnie.

Lorsque Pierre se leva pour regagner sa prison, la jeune fille se leva toute blanche contre le banc d'accusation, ses lèvres remuèrent, on eut dit qu'elle allait parler, ses prunelles humides brillèrent d'un éclat singulier.

Mais les yeux de l'accusé ne rencontrèrent pas les siens, alors elle retomba assise, confuse et rougissante.

M. de Sauves n'avait rien vu. Toute de la nuit, il songea à sa mère, au serment fait à son lit de mort, à ses devoirs, austères de chef de famille, consentis par lui le jour où M. de Sauves avait été rapporté sanglant au milieu des siens.

— O mère ! murmurait-il très bas, je crois que là-haut, tu dois être contente !...

Il ne put dormir une minute. Au matin, il plongea sa tête dans l'eau froide, et essaya de se ressaisir.

Il y parvint, mais sa pâleur était extraordinaire et il sentait ses jambes se dérober sous lui.

— Courage, lui dit le garde de Paris qui l'accompagnait, et qui, peu à peu s'était pris d'une grande sympathie pour lui, je vous assure que depuis la déposition de votre sœur, tout le monde est pour vous.

Pierre sourit, touché à l'extrême, comme tout homme malheureux, de ce léger témoignage de bienveillance.

Il allait pénétrer dans la salle d'audience, quand la grande jeune fille de la veille, un peu plus pâle dans ses vêtements de deuil, s'approcha tout à coup de lui.

Le garde de Paris ne songea point à l'écartier.

— Oh ! monsieur, murmura-t-elle, si l'idée de savoir que tous les honnêtes gens vous plaignent, et en particulier une pauvre créature, si cette idée peut vous faire du bien, recevez-en l'assurance de ma bouche.

Pierre tressaillit. Celle qui parlait baissait ses grands yeux tremblants, comme écrasée de son audace.

— Certainement, mademoiselle, dit-il, vos paroles me procurent une joie infinie ; soyez bénie d'oser me les adresser. Puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

— A une pauvre fille à laquelle vous avez fait comprendre ce que sont l'honneur et le devoir.

Le garde de Paris, eut peur d'être surpris laissant parler son accusé, il lui toucha légèrement l'épaule.

— Allons, monsieur, dit-il, entrez. La charmante apparition n'était plus là ; Pierre très impressionné obéit.

C'était le moment où le ministère public devait prononcer la parole.

L'avocat général était un homme de grand talent, à la parole brève et mordante.

Il ne ménagea pas M. de Sauves, sut relever tout ce qui était à sa charge avec une implacable logique.

Était-il admissible que tant de monde se trompât sur cette personnalité qu'on reconnaissait formellement ?

Que François Rey, s'il existait, ne répondit pas à l'appel d'honneur qui lui était fait ?

Que personne dans le train de six heures, au départ ou à l'arrivée, n'eût vu M. de Sauves ?

Non, parce que chacun des dires de l'accusé était faux, inventé : le véritable coupable était là, pas ailleurs.

Tout le prouvait, tout, jusqu'à l'émotion poignante éprouvée le veille devant Mme Chaniers.

Jusqu'au bouleversement profond survenu depuis lors dans la personne de l'accusé !...

Ce dernier coup, en effet avait été violent.

Étre défendu par celle-là même dont il avait brisé le cœur, avait été la dernière goutte qui avait fait déborder la mesure.